



Politique sur les personnes âgées et plan d'action 2024/2028



Municipalité de Lac-Beauport

Adoptée le 6 mai 2024

Résolution 197-2024

N/Réf.: 103-121-20

Table des matières

..... 1

Message du maire..... 4

Message de Madame Marie Gagnon..... 6

Pourquoi une politique des personnes âgées? 8

Définition d'une personne « âgée » 8

Objectifs généraux 8

La petite histoire du « réflexe âgés » de Lac-Beauport..... 9

Caractéristiques de la Municipalité 10

Enjeux socio-économiques..... 12

Une nouvelle démarche approfondie 13

 Thématiques de la politique des personnes âgées 14

 Principaux résultats..... 15

 Profil des répondants 15

 Priorisation des thématiques 15

 Besoins prioritaires..... 16

 Suggestions des répondants 16

Orientations de la *Politique des personnes âgées 2024-2028* 17

Plan d'action 2024-2028..... 18

 Orientation 1 : Améliorer l'accès aux soins de santé 18

 Orientation 2 : Mettre au point une approche adaptée pour soutenir les personnes âgées dans leur choix d'habitation..... 18

 Orientation 3 : Améliorer la sécurité des personnes âgées sur les routes et aux abords de celles-ci 19

 Orientation 4 : Bonifier l'offre d'activités adaptées pour les personnes âgées..... 20

 Orientation 5 : Mieux reconnaître l'apport des personnes âgées dans la communauté 21

ANNEXE A : Liste des organismes reconnus par la Municipalité I

ANNEXE B : Liste des activités et infrastructures de sports, loisirs, culture et vie communautaire de la Municipalité..... II

ANNEXE C : Rapport de la consultation citoyenne..... 1

Résultats de la consultation..... 3

 Mécanisme de diffusion 3

 Contenu 3



Résultats.....	4
Section 2 : Priorisation des champs d'action	5
Section 3 : Profil des répondants.....	6
Analyse des résultats	7
Détermination des thématiques prioritaires	7
Détermination des besoins prioritaires	7
Détermination des actions en réponse aux besoins	8
Détermination des actions manquantes	10
Conclusion	11
ANNEXE 1 : Détail du sondage	I
.....	I
ANNEXE 2 : Liste des actions suggérées par les répondants.....	IV
Communication et information	IV
Respect et inclusion sociale.....	IV
Participation sociale.....	V
Espaces extérieurs et bâtiments	V
Santé et services sociaux	V
Transport et mobilité	VI
Loisirs	VII
Sécurité	VIII
Habitat et milieu de vie.....	IX

Message de Monsieur Charles Brochu

Maire de la Municipalité de Lac-Beauport

Le 18 juillet 2022, le conseil municipal de la Municipalité de Lac-Beauport adoptait trois résolutions (224-2022, 225-2022, 226-2022) visant à faire de Lac-Beauport ce qu'il est convenu d'appeler une *Municipalité amie des aînés* (MADA).

À l'instar de près de 1 000 autres municipalités et MRC dans 17 régions du Québec et de milliers d'autres municipalités dans le monde, le conseil municipal de Lac-Beauport souhaitait ainsi :

- mettre un frein à l'âgisme;
- adapter les politiques et les services municipaux à ce segment de la population;
- agir de façon globale et intégrée;
- favoriser la participation des personnes âgées;
- s'appuyer sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté.

Le projet MADA présenté dans ce document couvre donc neuf champs d'action permettant ainsi aux personnes âgées de notre communauté de vivre un vieillissement actif. Ce sont :

- les transports et la mobilité;
- la participation sociale;
- les loisirs;
- le respect et l'inclusion;
- l'habitation et le milieu de vie;
- les communications et l'information;
- la santé et les services sociaux;
- la sécurité (police, incendie, maltraitance, etc.);
- les espaces extérieurs et les bâtiments publics.

Le succès de toute initiative du genre et, en particulier de celle de la MADA de Lac-Beauport, repose d'abord et avant tout sur une connaissance approfondie du milieu dans lequel celle-ci est réalisée. Cette connaissance porte notamment sur le profil démographique et socio-économique des personnes âgées de notre municipalité ainsi que sur les besoins que les personnes âgées elles-mêmes peuvent exprimer. Comme vous pourrez le constater ci-dessous, c'est cette approche qui a été retenue pour la mise en place de la MADA de Lac-Beauport. Nous sommes en effet convaincus que cette politique sur les personnes âgées aura du succès si nous nous collons très étroitement aux besoins réels des gens. Nous vous présentons donc ci-dessous cette politique dont nous sommes particulièrement fiers.



Un projet MADA comme le nôtre doit aussi viser à mettre en place des mesures concrètes pour le plus grand bénéfice des personnes âgées. Nous vous présentons donc à cet effet un plan d'action précis sur l'horizon 2024-2028 destiné à faire de la MADA de Lac-Beauport une initiative porteuse qui améliorera fondamentalement le bien-être de toutes les personnes âgées.

Je voudrais, en terminant, profiter de cette occasion pour remercier bien sincèrement Madame Marie Gagnon, conseillère municipale du district n° 5, qui a été l'instigatrice première du projet MADA à Lac-Beauport. Sans sa perspicacité, sa vision et sa ténacité, nous n'aurions pu réaliser la MADA de Lac-Beauport, MADA qui vise à satisfaire les besoins les plus fondamentaux des 1 600 personnes âgées de 60 ans et plus au sein de notre municipalité.

Au nom de nous tous, Marie, nous te remercions donc bien sincèrement de cette belle réalisation dans notre milieu.

Charles Brochu

Maire

Municipalité de Lac-Beauport



Message de Madame Marie Gagnon

Élue responsable des questions Familles-Aînés de la Municipalité de Lac-Beauport

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'ai porté le projet MADA de Lac-Beauport depuis ses tout débuts et même avant que je ne devienne conseillère du district n° 5 en 2021 : j'en avais fait un engagement et je suis heureuse de le voir aujourd'hui prendre forme.

Ce sujet me passionne tant d'un point de vue personnel, étant moi-même une personne aidante, que du point de vue politique publique. C'est bien connu en effet que 30,5 %¹ de la population du Québec passera le cap des 60 ans à partir de 2030. Plus localement, ce pourcentage atteindra 25,1 % dans la Municipalité de Lac-Beauport, selon les prévisions de l'Institut de la statistique du Québec.

Il est donc de notre devoir de nous occuper de nos personnes âgées : il s'agit certes d'une responsabilité individuelle envers nos proches, mais c'est aussi une responsabilité collective de notre Municipalité envers notre communauté lac-beauportoise. En vue de faciliter ce double engagement par l'apport du soutien voulu, il y avait une nécessité criante de mettre ce projet au premier rang de nos priorités municipales. Je remercie donc bien sincèrement Monsieur le maire ainsi que mes autres collègues élus d'avoir bien saisi ce besoin important dans notre milieu.

Tout projet d'envergure, comme la mise en place d'une politique MADA, ne peut avoir de succès sans l'aide de collaborateurs et de collaboratrices qui ont aussi cru à cette cause. Je remercie donc bien sincèrement tous les membres du comité de pilotage MADA de Lac-Beauport qui ont partagé cette vision avec moi et qui n'ont pas hésité à donner le meilleur d'elles-mêmes et d'eux-mêmes sous forme de vision, de propositions et de défis collectifs qu'ils nous appelaient à relever. Merci donc en particulier à :

- Guylaine Bérubé
- Stéphane Garneau
- Claudie Mailloux
- Sophie Ouellet
- Hélène Robitaille
- Jean Turcotte
- Lise Turcotte
- Claire Villeneuve

Bien sûr, je n'oublie pas Richard Bureau, président du comité de pilotage. Rassembleur et engageant, ouvert aux commentaires et aux suggestions de toutes et tous, clair et précis dans la direction qu'il donne au comité, Richard a su canaliser nos efforts et les faire porter le fruit attendu, dont ce rapport est la première manifestation tangible.

¹ <http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/informations-geographiques-et-de-population/decoupage-territorial/>



La contribution de Monsieur Thierry Durand, en tant que consultant, mérite aussi d'être soulignée. Son expérience pointue de ce genre d'initiative d'importance fut fort utile et très appréciée. Son efficacité dans l'action a réellement contribué à l'avancement de notre proposition pour faire de Lac-Beauport une Municipalité Amie des Aîné(e)s.

En terminant, merci à l'avance à vous toutes et tous, citoyennes et citoyens de Lac-Beauport, pour votre appui à ce projet municipal porteur d'avenir. Votre préoccupation pour le bien-être de nos personnes âgées et votre engagement à leur égard sont des prérequis essentiels au succès de cette initiative.

Marie Gagnon
Conseillère municipale

Pourquoi une politique des personnes âgées?

Les personnes âgées peuvent avoir des préoccupations et des besoins différents de ceux des autres catégories de population ou ressentir certains besoins de façon plus aigüe. Dans un souci d'équité, la municipalité doit avoir à cœur de connaître les besoins de ces personnes et d'essayer d'offrir un milieu qui répond à leurs attentes.

Les personnes âgées jouent aussi un rôle particulièrement important et souvent méconnu dans une communauté. Ainsi, ce sont souvent eux qui, par choix ou par obligation, gardent les jeunes enfants lorsque nécessaire (attente d'une place en garderie, grève des professeurs, etc.) et qui s'occupent de leurs parents âgés, contribuant ainsi au bon fonctionnement de la société.

Bref, sans les personnes âgées, une communauté peinerait à maintenir sa cohésion et ses services. C'est dans cette optique que la Municipalité de Lac-Beauport veut reconnaître et mettre en valeur le rôle des personnes âgées en renforçant les services qui leur sont offerts. Cette politique vise donc à exprimer l'engagement de la municipalité à offrir un milieu de vie accueillant et stimulant qui favorise l'épanouissement et le bien-être de ces personnes.

Définition d'une personne « âgée »

Dans le cadre de cette présente politique, la Municipalité de Lac-Beauport a décidé de définir l'âge des personnes âgées à 60 ans et plus. À cet âge, en effet, une personne peut être à la fois un parent, un grand-parent, un retraité, un travailleur autonome, un proche aidant, un bénévole ou un salarié, pour ne nommer que ces rôles. Son âge est avant tout un point de repère lui conférant un statut supplémentaire soit celui de personne « âgée ».

Objectifs généraux

Plus spécifiquement, la Municipalité souhaite :

- développer une pensée et un agir axés sur les personnes âgées dans toutes les prises de décision de la Municipalité;
- fournir à son personnel et à ses partenaires des orientations précises afin de penser et d'agir en fonction des personnes âgées, de façon à créer un milieu de vie favorable à leur épanouissement, tout en tenant compte de leurs réalités, de leurs besoins et de leurs particularités;
- favoriser la concertation, le partenariat et la complémentarité des interventions sur le territoire dans tous les dossiers touchant les personnes âgées;

- contribuer à la rétention des personnes âgées, et favoriser l'établissement de nouveaux résidents de ce groupe d'âge sur notre territoire;
- soutenir le vieillissement actif et favoriser l'inclusion sociale;
- accroître le soutien collectif et encourager les initiatives citoyennes à l'égard des personnes âgées;
- accroître le sentiment d'appartenance des personnes âgées envers leur municipalité;
- favoriser la participation sociale des personnes âgées et reconnaître leur apport dans la communauté.

La petite histoire du « réflexe âgés » de Lac-Beauport

Le « réflexe âgés » ne date pas d'hier à Lac-Beauport. Depuis 2006, la Municipalité a en effet réalisé plusieurs sondages et démarches qui ont permis de mieux comprendre les besoins de sa population âgée :

- Sondage en 2006;
- Consultation pour la politique familiale en 2007;
- Réflexion sur les besoins pour le plan d'urbanisme en 2009;
- Démarche Collectivité amie des âgés en 2011;
- Sondage sur les loisirs en 2019.

Au fil des ans, ces démarches ont permis à la Municipalité de bonifier son offre de services pour les personnes âgées. Citons à cet égard deux exemples significatifs. Premièrement, la Municipalité a contribué à la mise en place des Habitations Saint-Dunstan et du Parc de l'Héritage pour les personnes âgées à la suite de la démarche *Collectivité amie des âgés* en 2011. Elle a aussi fait plusieurs ajouts pour la sécurité des déplacements actifs (ajout de trottoirs, ajout de traverses de piétons, etc.) à la suite de la politique familiale.

Caractéristiques de la Municipalité²

La Municipalité de Lac-Beauport a été fondée en 1855. D'abord axée sur l'agriculture, elle est rapidement devenue à partir des années 1970, une municipalité reconnue pour le récréotourisme. Elle est située au nord de la Ville de Québec, dans la Municipalité régionale de comté (MRC) de la Jacques-Cartier et fait partie de la Communauté métropolitaine de Québec. Son territoire s'étend sur 64 km², dont 2 km² est constitué de lacs et de rivières. La vaste majorité du territoire est forestier. Le développement urbain est principalement concentré dans le sud du territoire, près du mont Cervin, autour du mont Tourbillon, autour du lac Beauport ainsi que dans les chemins d'accès menant aux différents lacs. Il existe deux chemins d'accès à la Municipalité, soit le boulevard du Lac et le chemin de la Traverse.

La Municipalité compte aujourd'hui un peu plus de 8 100 citoyens, et représente 17,1 % de la population totale de la MRC. Environ 20 % de ses citoyens sont des personnes âgées de 60 ans et plus, dont 4,5 % ont plus de 75 ans. Fait notable, tandis que la croissance des moins de 19 ans se situait autour de 3 % à 4 %, le taux d'aînés d'au moins 60 ans a plus que doublé entre 2011 et 2021, passant de 510 à 1 050 personnes (hausse de 106 %). La répartition hommes-femmes est relativement égale. Ces données sont comparables à celles des autres municipalités de la MRC de la Jacques-Cartier. Le français est la langue parlée ou comprise par plus de 99 % de la population. On retrouve environ 4,9 % d'immigrants.

Sur les 2 845 ménages de la Municipalité, les personnes âgées en occupent 16,5 %. Seulement 0,7 % des ménages de la Municipalité réside dans un logement. Une résidence pour personnes âgées autonomes, les Habitations St-Dunstan, est aussi présente sur le territoire et compte 33 unités. Les données de Statistique Canada en 2021 indiquent que 1,5 % des personnes âgées de 65 ans et plus vivent sous le seuil de la pauvreté.

Le territoire est desservi par le service de Transport collectif de la Jacques-Cartier (TCJC), dont les passages (en date de novembre 2023) se font aux heures, de 6 h à 20 h en semaine et de 8 h à 17 h les fins de semaine. Du transport adapté est aussi offert. Pour ce dernier mode, 45 % des déplacements sont ceux de personnes âgées qui ont des difficultés motrices ou visuelles³.

La Municipalité compte 28 organismes à but lucratif ou non (voir l'Annexe A), comme des clubs de sports, des comités bénévoles, des regroupements de citoyens, etc., mais seulement deux sont spécifiquement consacrés aux personnes âgées, soit la FADOQ de Lac-Beauport et les Habitations St-Dunstan. Notons par ailleurs que certains organismes pour les personnes âgées desservent aussi le territoire sans y avoir de points de service.

² Statistique Canada, 2021

³ Schéma d'aménagement MRC de la Jacques-Cartier, 2021

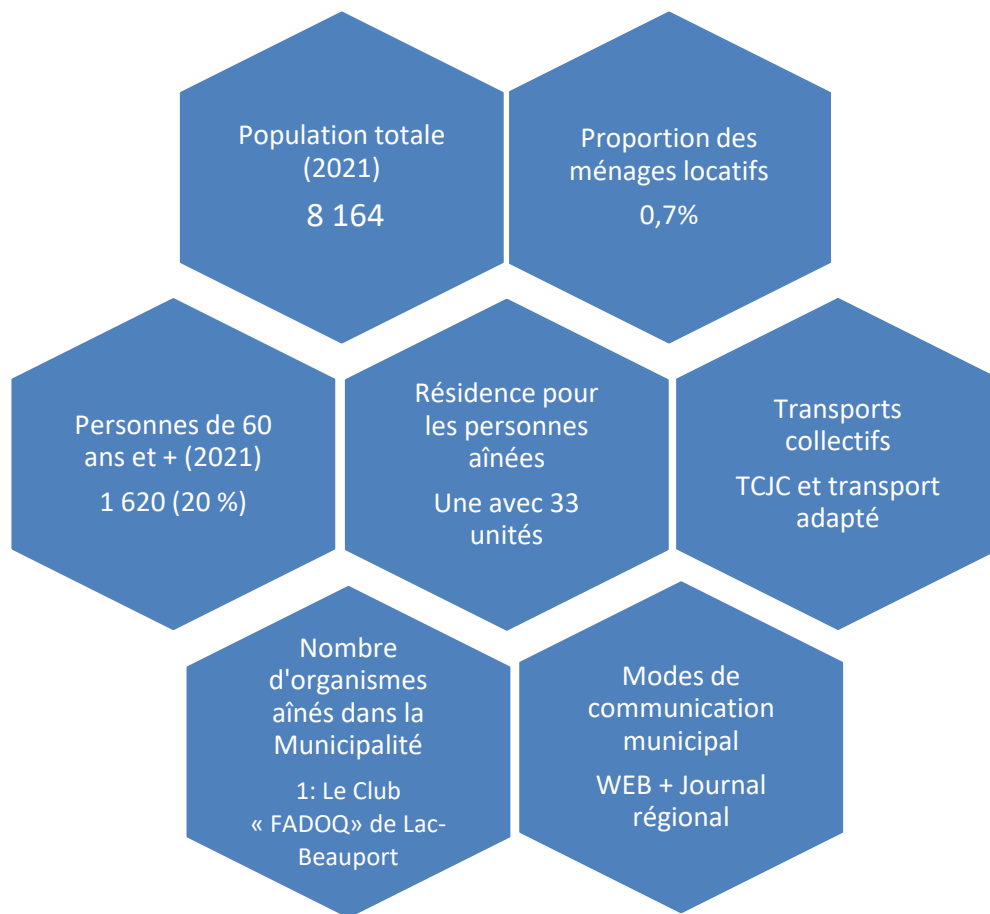


C'est notamment le cas du Centre d'action bénévole (CAB) du Contrefort et de la Popote de Charlesbourg, qui offrent respectivement du transport médical et des repas.

Les infrastructures de la Municipalité sont vastes et nombreuses. Une liste détaillée, en date de la présente politique, est présentée à l'Annexe B de ce document.

La Municipalité communique avec ses citoyens via son site Web, Facebook et la plateforme Voilà. Par ailleurs, celle-ci a mis fin, il y a quelques années, à la distribution par courrier postal du mensuel *La Chronique*, de telle sorte qu'il n'existe présentement aucun moyen de communication papier régulier entre la Municipalité et les personnes âgées qui ne sont pas familières avec Internet. Un mensuel régional appelé L'Écho du Lac est toutefois produit et distribué par une entreprise privée du secteur. La Municipalité communique parfois via la télévision communautaire de la Coopérative de câblodistribution de l'arrière-pays (CCAP).

Résumé des principales caractéristiques :



Enjeux socio-économiques

La Municipalité de Lac-Beauport offre un environnement de vie champêtre en montagne et en forêt, axé sur le récréotourisme et où la densification urbaine est faible et non souhaitée. Ces caractéristiques amènent plusieurs enjeux pour la population âgée du territoire, notamment ceux qui vivent certaines pertes d'autonomie.

La topographie de la Municipalité rend plus difficile l'utilisation de différents modes de déplacements actifs. Les routes sont sinueuses et parsemées de côtes. Les déplacements actifs pour les personnes âgées deviennent de plus en plus difficiles, plus les pertes d'autonomie sont grandes.

La Municipalité a aussi clairement indiqué dans son plan d'urbanisme en 2009 qu'elle ne souhaitait pas de densification urbaine. Ainsi, il existe peu de solutions de rechange à la maison unifamiliale classique, ce qui engendre des difficultés pour les personnes âgées qui ne veulent plus entretenir une maison, qui ne peuvent plus en assurer elles-mêmes l'entretien et qui n'ont pas accès à des services pour réaliser les menus travaux, ou encore pour les personnes âgées qui ne souhaitent plus payer les frais liés à un domicile de cette taille. Les solutions de rechange à cet enjeu sont en effet peu nombreuses et reposent principalement sur les 33 unités des Habitations St-Dunstan. Ainsi, les personnes âgées qui désirent se départir de leur maison parce que celle-ci est trop difficile à entretenir disposent de peu d'autres choix que de quitter la Municipalité.

Les services de proximité (épicerie, pharmacie, etc.) sont absents de la Municipalité et ceux qui existent se retrouvent parfois dans le secteur de Notre-Dames-des-Laurentides et de Charlesbourg, dans certains cas à une distance de 5 à 10 km de leur résidence. Il n'existe pas non plus de clinique médicale à proximité. Pour se rendre aux autres commerces, le seul moyen viable est donc la voiture. Une personne âgée sans permis de conduire peut difficilement subvenir à ses besoins de base, même si certains commerces offrent parfois la livraison.

La Municipalité a adopté une tournure récréotouristique dans les années 1970. Bien qu'elle indique dans son plan d'urbanisme de 2009 la nécessité de conserver un équilibre entre le récréotourisme et la quiétude de ses citoyens, les enjeux liés à cet aspect sont importants. La circulation automobile se densifie vers les principaux pôles récréotouristiques et les hébergements temporaires. Ces derniers se sont multipliés au fil des ans au sein de la Municipalité et les besoins des visiteurs ponctuels créent une pression sur les services municipaux.

Fait intéressant à noter, selon la Sûreté du Québec, le taux de criminalité dans la Municipalité est très faible et aucun enjeu significatif n'est relié à ce volet. Les méfaits liés au vol et au vandalisme sont peu nombreux et, de manière générale, les gens se sentent en sécurité en ce qui concerne la commission d'actes criminels.



En regard de l'ensemble de ces éléments, la Municipalité de Lac-Beauport est un lieu de vie intéressant pour une personne âgée autonome, mais elle offre peu de soutien concret pour celle qui vit des pertes d'autonomie. Ce même constat avait déjà été fait en 2009 dans la démarche *Collectivité amie des aînés*.

Une nouvelle démarche approfondie

Bien que toutes les démarches et tous les sondages aient permis à la Municipalité de bonifier son offre de services aux personnes âgées, ils ne semblent pas avoir abouti sur un plan formel et structuré visant à soutenir le vieillissement actif des personnes âgées de Lac-Beauport. Ainsi, certains besoins exprimés il y a quelques années demeurent d'actualité aujourd'hui, aucune solution n'ayant été véritablement apportée à certaines préoccupations des personnes âgées (sécurité, peu de soutien pour l'entretien du domicile, etc.).

La présente politique s'inscrit donc dans la continuité des précédentes actions et de surcroît vise à s'assurer de toucher les aspects les plus importants qui concernent les personnes âgées. La Municipalité a mis sur pied un comité de pilotage MADA à l'été 2022. Ce comité s'est donné comme mandat d'élaborer ce nouveau plan d'action en suivant les étapes de réalisation énoncées dans la démarche *Municipalité amie des aînés (MADA)*. Cette démarche systématique permet de s'assurer de couvrir tous les angles concernant les personnes âgées. Ainsi, elle définit les étapes clés autant pour le volet analyse du milieu que pour la consultation auprès de la population.

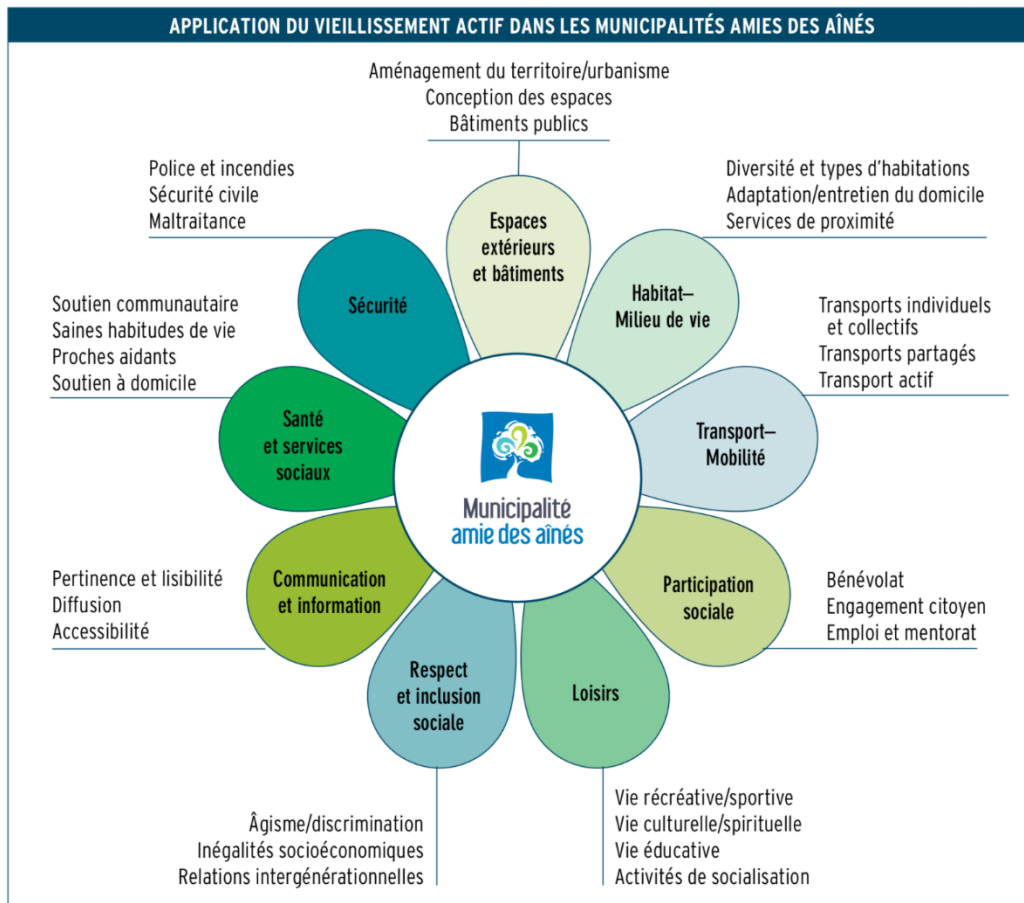
Le comité a retenu les services d'un consultant, en l'occurrence Monsieur Thierry Durand, pour l'aider à élaborer la présente politique. À l'été 2023, une analyse du contexte de la Municipalité a été réalisée, ainsi qu'un bilan des actions antérieures et en cours. Au cours de l'automne 2023, un sondage papier a été envoyé par la poste à 4 300 résidences de la Municipalité et par voie électronique via l'infolettre Voilà. Ce sondage pouvait être rempli par écrit ou électroniquement. Au final, c'est plus de 131 réponses au sondage qui ont été ainsi reçues et analysées.

Plus de détails sont présentés plus loin au sujet de cette consultation.



Thématiques de la politique des personnes âgées

La consultation citoyenne a été réalisée en tenant compte des neuf thématiques de l'approche *Municipalité Amie des Aînés* (MADA)



Principaux résultats

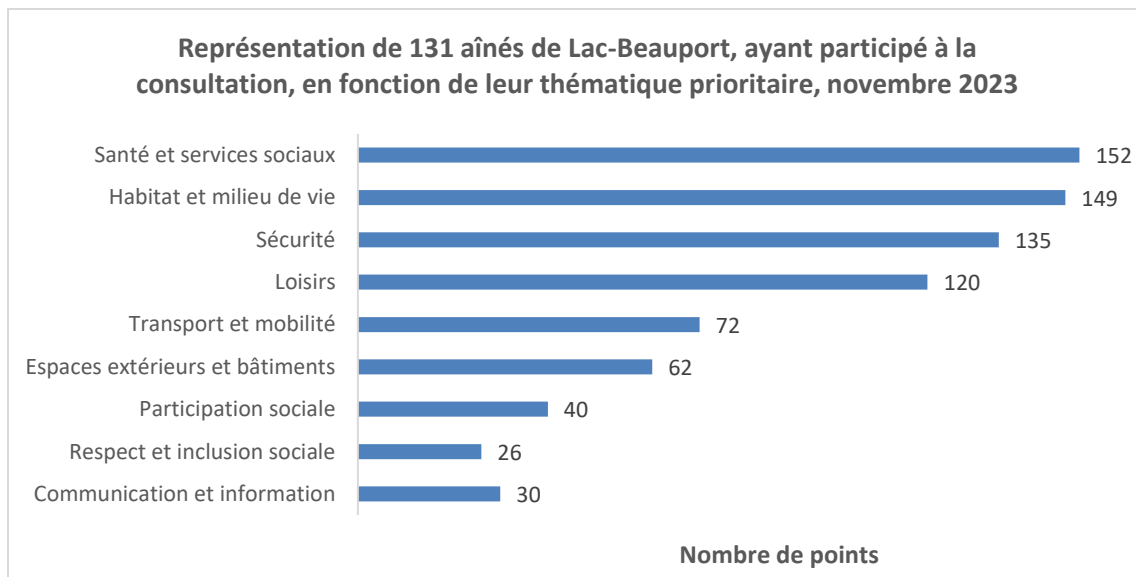
Cette section présente les principaux résultats de la consultation. Le rapport complet et le détail du sondage peuvent être consultés à l'Annexe C.

Profil des répondants

Sur les 131 réponses reçues au sondage, environ 94 % des répondants étaient âgés de 60 à 79 ans. Légèrement plus de femmes (51 %) que d'hommes ont répondu. Près de 83 % des résidents habitaient à Lac-Beauport depuis 11 ans ou plus et 79 % habitaient avec une autre personne. Dans 89 % des cas, cette personne était âgée de 60 ans et plus. Plus de 93 % des répondants se disaient aptes à utiliser Internet pour leurs besoins quotidiens. Finalement, les répondants ont indiqué qu'ils quitteraient Lac-Beauport s'ils n'étaient plus capables d'entretenir leur maison (28 %) ou d'y vivre de manière autonome (25 %).

Priorisation des thématiques

Les répondants devaient choisir trois thématiques prioritaires et les classer de 1 à 3 selon leur importance, 1 étant la thématique la plus importante et 3 étant la moins importante. Lors de la compilation des thématiques, trois points étaient accordés lorsqu'il s'agissait de l'option 1 du répondant, deux points lorsque c'était l'option 2 et un point pour l'option 3. Le tableau suivant présente les résultats :



Besoins prioritaires

Pour chaque thématique, les répondants étaient invités à proposer des idées ou à préciser leurs besoins. Le tableau suivant présente les principaux besoins exprimés.

SONDAGE AUPRÈS DES PERSONNES ÂÎNÉES DE LAC-BEAUPORT, BESOINS PRIORITAIRES EXPRIMÉS EN OCTOBRE ET NOVEMBRE 2023
SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX
Accès à des services de santé de proximité*
Accès à plus de soins à domicile*
HABITAT ET MILIEU DE VIE
Accès à des services pour les menus travaux*
Accès à d'autres types d'habitation
SÉCURITÉ
Plus de présence policière
Meilleur contrôle de la vitesse des automobiles
LOISIRS
Accès à une piscine
Plus grande offre de loisirs, sports et culture, adaptée pour les personnes âgées
Plus d'infrastructures pour le pickleball
Offrir une tarification plus abordable pour les personnes âgées (loisirs, sports, culture)

Le symbole * signifie que le besoin exprimé ne relève pas des compétences municipales.

Suggestions des répondants

Le lecteur est par ailleurs invité à regarder très attentivement l'Annexe 2 de ce rapport qui regroupe les diverses suggestions des répondants pour améliorer les services offerts aux personnes âgées.

Cette Annexe est intéressante à deux points de vue : elle regorge d'abord d'idées parfois assez originales pour améliorer le sort des personnes âgées de notre municipalité; ensuite, ce qui est encore plus intéressant, elle fait état du nombre de fois où l'une ou l'autre des suggestions a été mentionnée par les répondants.

On peut y constater, par exemple, que 48 répondants ont exprimé la suggestion suivante, qui représente un besoin, on ne peut plus criant du milieu :

- *Créer une coopérative, une entreprise ou un service bénévole d'aide à domicile (dénouement, transport, poubelles, etc.) x48*



Orientations de la *Politique des personnes âgées 2024-2028*

En cohérence avec les quatre thématiques prioritaires (Santé et services sociaux, habitat et milieu de vie, sécurité, loisirs), les résultats de la démarche de consultation ainsi que les réflexions du comité de pilotage, la Municipalité a identifié cinq orientations pour structurer son plan d'action des prochaines années :

1. Favoriser l'amélioration de l'accès aux soins de santé;
2. Mettre au point une approche adaptée pour soutenir les personnes âgées dans leur choix d'habitation;
3. Améliorer la sécurité des personnes âgées sur les chemins municipaux et aux abords de ceux-ci;
4. Bonifier l'offre d'activités adaptées pour les personnes âgées;
5. Mieux reconnaître l'apport des personnes âgées dans la communauté.

Ce sont ces orientations qui servent de base pour le plan d'action présenté dans les pages suivantes. Notons que, comme la Municipalité désire garder vivante la politique pour les personnes âgées, elle reste ouverte à intégrer de nouvelles actions, si des besoins prioritaires devaient surgir plus tard et étaient exprimés par les personnes âgées de Lac-Beauport. La présente politique doit donc être perçue comme un guide important pour la Municipalité, mais sans être une finalité en soi.



Plan d'action 2024-2028

Orientation 1 : Améliorer l'accès aux soins de santé

Objectifs	Actions	Responsable(s)	Partenaire(s)	Indicateurs de résultats
Bonifier l'accessibilité à des services de santé de proximité	Porter les enjeux auprès du CIUSSSCN et du ministère de la Santé (p. ex : absence de services, absence de données par municipalité, etc.)	Conseiller municipal de la Municipalité de Lac-Beauport (MLB) mandaté à cet effet	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSSCN)	Nombre de rencontres et d'interventions faites auprès du CIUSSSCN
Mieux faire connaître l'accès aux soins à domicile offerts actuellement	Communiquer au public les ressources disponibles actuellement	Directeur général et Responsable des communications	CIUSSSCN Pharmacies	Augmentation du nombre de communications à ce sujet

Orientation 2 : Mettre au point une approche adaptée pour soutenir les personnes âgées dans leur choix d'habitation

Objectifs	Actions	Responsable(s)	Partenaire(s)	Indicateurs de résultats
Améliorer l'accès à des services pour les menus travaux	Faire la promotion des services du CAB du Contrefort et du Service d'aide à domicile de Québec, notamment à propos du projet sur les menus travaux	Directeur général et Responsable des communications	Service d'aide à domicile de Québec et CAB du Contrefort	Hausse annuelle du taux d'utilisation des services de menus travaux à Lac-Beauport
Faciliter l'accès à d'autres types d'habitations	Mandater le Comité consultatif d'urbanisme pour établir une planification d'une offre d'habitations adaptées aux besoins des personnes âgées, en considérant notamment la proximité des services	Directeur-Urbanisme et développement durable	Comité consultatif en urbanisme Firmes externes au besoin	Étude réalisée Besoins ciblés
	Adapter le cadre réglementaire en fonction de l'étude	Directeur-Urbanisme et développement durable	Comité consultatif en urbanisme	Cadre réglementaire adapté
Faciliter l'accès aux services de proximité	Pour toute nouvelle construction de logements ou de résidences pour les personnes âgées, s'assurer qu'elles se retrouvent à proximité des services	Directeur-Urbanisme et développement durable	Comité consultatif en urbanisme	Cadre réglementaire adapté



Orientation 3 : Améliorer la sécurité des personnes âgées sur les routes et aux abords de celles-ci

Objectifs	Actions	Responsable(s)	Partenaire(s)	Indicateurs de résultats
Rendre sécuritaires les déplacements actifs le long des routes	Améliorer prioritairement la circulation sur le chemin du Tour-du-Lac, le boulevard du Lac et le chemin des Lacs.	Directeur — Urbanisme et développement durable	Ministère des Transports et de la Mobilité durable	Chemins sécurisés pour les déplacements actifs
	Pour le reste de la Municipalité, documenter les secteurs à risque, élaborer un plan d'intervention et déployer les mesures après avoir réalisé les interventions sur les routes prioritaires (ci-dessus)	Comité de sécurité routière	Ministère des Transports et de la Mobilité durable	Plan d'intervention global élaboré Correctifs débutés
	Établir sur une base annuelle une rencontre entre les représentants de la communauté âgée lac-beauportoise et les représentants de la Sûreté du Québec	Directeur — Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Sûreté du Québec	Rencontre réalisée chaque année



Orientation 4 : Bonifier l'offre d'activités adaptées pour les personnes âgées

Objectifs	Actions	Responsable(s)	Partenaire(s)	Indicateurs de résultats	
Rendre accessible une piscine	Poursuivre l'évolution de la démarche pour l'implantation d'infrastructures sportives intérieures — dont la piscine.	Directeur — Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Firmes d'experts externes	Étude de faisabilité réalisée	
	En l'absence d'une piscine, négocier avec une ville voisine la même accessibilité aux activités aquatiques que pour ses résidents.		Ville de Québec	Signature d'une entente à cet effet avec la Ville de Québec	
Faciliter l'accès aux activités	Offrir une tarification dynamique pour les personnes âgées				Tarification dynamique implantée
	Améliorer la disponibilité des plateaux pour la pratique du pickleball				Heures d'accès bonifiées
Offrir plus d'activités et de cours de loisirs, de sports et de culture pour les personnes âgées	Valider l'intérêt pour les activités proposées dans la consultation			Firmes externes au besoin	Nombre d'activités validées
	Adapter la programmation en fonction des activités validées			Formateurs externes Autres villes et municipalités environnantes	Activités actuelles adaptées
Favoriser la socialisation	Évaluer l'intérêt à l'égard de l'utilisation d'un emplacement actuel pour offrir un espace intérieur dédié aux activités des personnes âgées (p. ex : rencontres, activités intergénérationnelles, etc.) et déterminer la faisabilité d'un tel projet				Taux d'occupation des lieux par les personnes âgées
	Évaluer la possibilité d'offrir le programme « Lire et faire lire »				Nombre de bénévoles âgés



Orientation 5 : Mieux reconnaître l'apport des personnes âgées dans la communauté

Objectifs	Actions	Responsable(s)	Partenaire(s)	Indicateurs de résultats
Ancrer le « réflexe âgés »	Former tout le personnel municipal à la réalité des personnes âgées	Directeur général UMANO FADOQ CIUSSSCN	Organismes « spécialistes » des personnes âgées : FADOQ, CIUSSSCN, organismes LGBTQ+, etc.	100 % du personnel formé
	Former tous les élus à la réalité des personnes âgées			100 % des élus formés
	Instaurer un processus administratif pour avoir un « réflexe âgés » dans les projets	Directeur général	Chefs de service de la MLB	Processus défini et intégré dans la prise de décisions
	Intégrer une « clause âgée » dans les documents remis aux membres du Conseil municipal en vue du Comité plénier administratif du Conseil	Greffe	Directeur général	« Clause âgée » intégrée
	Intégrer un volet âgé dans la formation des nouveaux employés	Directeur général et Responsable des ressources humaines	Chefs de service de la MLB	100 % des nouveaux employés formés
Faire la promotion du rôle des personnes âgées	Célébrer chaque année la Journée internationale des âgés (1 ^{er} octobre) et la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées (15 juin)	Directeur-Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Les organismes pertinents de la MLB (Club FADOQ de LB, etc.) (voir l'Annexe A)	Journée célébrée chaque année



ANNEXE A : Liste des organismes reconnus par la Municipalité

- Association de la baie de la Corniche
- Association de soccer de Lac-Beauport inc.
- Association des propriétaires du domaine Maelstrom
- Association des propriétaires du Mont-Cervin inc.
- Association des résidents du chemin du Bord-de-l'eau
- Association du lac Tourbillon
- Association nautique du lac Bleu
- Centre national d'entraînement acrobatique Yves Laroche (Centre Acrobatx)
- Club de canoë-kayak de Lac-Beauport
- Club FADOQ de Lac-Beauport / pétanque
- Club de ski acrobatique le Relais du Lac-Beauport
- Club nordique du Moulin
- Club de ski le Relais
- Club de vélo de montagne Lac-Beauport
- Corporation de l'aqueduc de la vallée autrichienne
- Espace familles Lac-Beauport
- La corporation Cité Joie inc.
- La société des sentiers du Moulin
- LB-Cycle
- Le Cabanon maison des jeunes de Lac-Beauport
- Les Habitations Saint-Dunstan
- Syndicat de copropriété les Fougeroles du Relais
- Syndicat de la copropriété le Quatre-Temps
- Trail la clinique du coureur

ANNEXE B : Liste des activités et infrastructures de sports, loisirs, culture et vie communautaire de la Municipalité

- Centre communautaire avec :
 - Salle de réunion
 - Bibliothèque L'Écrin
 - Salle d'animation
 - Maison des jeunes
 - Local de patinage
- Chalet des loisirs
- Douze parcs et espaces verts
- Terrain de soccer synthétique
- Deux terrains de soccer naturels
- Un skate park
- Une piste multifonctionnelle
- Un terrain multisport
- Deux patinoires l'hiver
- Plusieurs terrains de pétanque
- Une agora
- Plusieurs modules de jeux pour enfants
- Des stations d'exercices extérieures pour les personnes âgées
- Un club nautique
- Un réseau de sentiers de randonnée
- Un réseau de sentiers de vélo
- Deux gymnases (écoles)
- Une patinoire sur le lac
- Une programmation diversifiée d'activités (danse, ateliers de dessin, cours de gymnastique, cours de taekwondo, basketball, capoeira, boxe, tricot, marche en groupe, Zumba, badminton, pickleball, etc.)
- Un terrain de basketball
- Un terrain de tennis
- Un terrain de pickleball

ANNEXE C : Rapport de la consultation citoyenne



Politique sur les personnes âgées 2024-2028

**Consultation réalisée
du 18 octobre au 6 novembre 2023**

Municipalité de Lac-Beauport

Novembre 2023

Table des matières

Résultats de la consultation	3
Mécanisme de diffusion	3
Contenu	3
Résultats	4
Section 2: Priorisation des champs d'action	5
Section 3: Profil des répondants.....	6
Analyse des résultats	7
Identification des thématiques prioritaires	7
Identification des besoins prioritaires	7
Identification des actions en réponse aux besoins	8
Identification des actions manquantes	10
Conclusion	11
ANNEXE 1 : Détail du sondage	I
ANNEXE 2 : Liste des actions suggérées par les répondants.....	IV
Communication et information	IV
Respect et inclusion sociale.....	IV
Participation sociale.....	V
Espaces extérieurs et bâtiments	V
Santé et services sociaux	V
Transport et mobilité	VI
Loisirs	VII
Sécurité	VIII
Habitat et milieu de vie	IX

Municipalité de Lac-Beauport

Politique sur les personnes âgées

2024-2028

Consultation publique

Résultats de la consultation

Objectifs

La consultation visait à comprendre les besoins des personnes âgées de 60 ans et plus de la Municipalité de Lac-Beauport et à recueillir leurs suggestions, le cas échéant, en vue d'élaborer une politique sur les personnes âgées, et ce, dans l'objectif de devenir une *Municipalité amie des aînés* (MADA).

Mécanisme de diffusion

La consultation a été réalisée du 18 octobre au 6 novembre 2023 au moyen d'un sondage envoyé à toutes les résidences de la Municipalité de Lac-Beauport (**4 300 envois**) et par voie électronique via la plateforme Voilà. Un code QR menant au sondage était disponible autant sur les sondages papier que dans les envois électroniques.

Contenu

Le sondage (voir l'Annexe 1) comportait trois sections, lesquelles sont décrites ci-dessous :

- Section 1 — Présenter le contexte et les objectifs.
- Section 2 — Cerner les trois priorités des répondants parmi les neuf thématiques âgées de la MADA (Sécurité, espaces extérieurs et bâtiments, habitat et milieux de vie, transport et mobilité, participation sociale, loisirs, respect et inclusion sociale, communication et information, santé et services sociaux). Pour chaque priorité, les répondants étaient invités à proposer une ou des actions que la Municipalité pourrait réaliser à cet égard.
- Section 3 — Définir le profil sociodémographique des répondants grâce à des questions à choix multiples.

Résultats

Au total, 131 réponses ont été reçues⁴. De toutes les réponses reçues, 21 étaient en version papier et 110 en version électronique.

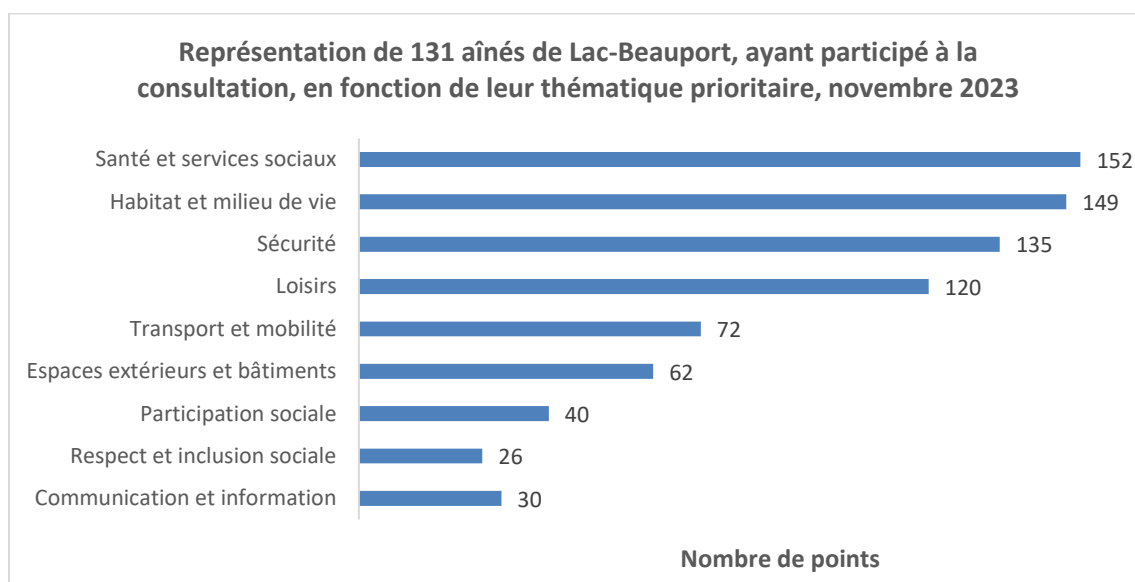
Le nombre de répondants à chaque question varie, car, pour les versions papier, certaines personnes n'ont pas répondu à toutes les questions, d'autres ont répondu sans respecter la consigne et certaines ont répondu par des X au lieu de chiffres, comme indiqué dans la consigne. Comme ces situations n'étaient pas nombreuses et qu'elles n'affectaient pas significativement les résultats, des choix statistiques de compilation ont été faits pour conserver les réponses, malgré le flou les entourant.

⁴ Il est à noter que le taux de réponse ne permet pas de réaliser une analyse statistiquement valable.

Section 2 : Priorisation des champs d'action

Priorisation des thématiques

Les répondants devaient choisir trois thématiques prioritaires et les classer de 1 à 3 selon leur importance, 1 étant la thématique la plus importante et 3 étant la moins importante. Lors de la compilation des thématiques, trois points étaient accordés lorsqu'il s'agissait de l'option 1 du répondant, deux points lorsque c'était l'option 2 et un point pour l'option 3. Le tableau suivant présente les résultats :



La santé et les services sociaux arrivent à égalité avec l'habitat et le milieu de vie. En troisième position figure la sécurité. Les loisirs arrivent au quatrième rang, mais, comme ils se situent très loin de la 5^e position, ils devraient être considérés comme prioritaires également.

Pour les répondants, la santé représente, en général, la capacité d'accès à des services de santé à proximité (personnel infirmier à domicile, clinique médicale locale, services de soins à domicile).

Pour le volet habitat, les répondants ont fortement signifié avoir besoin de services pour entretenir leur maison (bottin des ressources, Service d'aide à domicile de Québec, services bénévoles). Ils souhaitent aussi avoir accès éventuellement à un type d'habitation différent (condo, résidence pour personnes âgées, bigénérations, logements).

La sécurité concerne le désir d'une présence policière accrue et un meilleur contrôle de la vitesse des automobiles.

Finalement, les loisirs concernent l'accès à une piscine et une plus grande offre d'activités de loisirs, de sports et de culture adaptée aux personnes âgées. De manière spécifique,

plusieurs souhaitent voir bonifier l'offre pour le pickleball. Les personnes âgées souhaitent aussi avoir une tarification adaptée à leur âge.

Section 3 : Profil des répondants

Âge

Environ 2/3 des répondants sont âgés de 60 à 69 ans (64 %), 30 % sont âgés de 70 à 79 ans et 6 % sont âgés de 80 ans et plus. Fait important à souligner, 94 % des répondants se situent donc dans la tranche d'âge des 60 à 79 ans.

Genre

Légèrement plus de femmes (51 %) que d'hommes (46 %) ont répondu au sondage. Trois pour cent des répondants n'ont pas voulu répondre.

Durée de résidence

Plus de 83 % des répondants habitent à Lac-Beauport depuis 11 ans ou plus, 11 % depuis 5 à 10 ans et 5 % depuis moins de 5 ans.

Nombre de personnes dans la résidence

Plus de 79 % des répondants habitent avec une autre personne, 3 %, avec deux autres personnes, 2 %, avec trois autres personnes et 16 % habitent seuls.

Nombre de personnes âgées de 60 ans et plus dans la résidence

Environ 89 % des personnes qui vivent avec une ou plusieurs personnes dans leur résidence ont plus de 60 ans.

Capacité à utiliser Internet

Plus de 93 % des répondants se disent aptes à utiliser Internet pour leurs besoins quotidiens. Cette méthode de communication semble donc adaptée aux personnes âgées de moins de 80 ans puisque 94 % des répondants ont moins de 80 ans comme indiqué ci-dessus.

Raisons pouvant amener les personnes âgées à déménager de Lac-Beauport

Les répondants ont indiqué qu'ils quitteraient Lac-Beauport s'ils ne sont plus capables d'entretenir leur maison (28 %), d'y vivre de manière autonome (25 %) et s'ils n'ont pas accès à des services d'entretien pour la maison ou de soutien pour la vie quotidienne. Les autres raisons ont reçu proportionnellement deux fois moins de mentions que ces deux premières raisons.

Analyse des résultats

Après avoir pris connaissance des résultats, le comité de pilotage a procédé à quatre analyses :

- 1) La détermination des thématiques prioritaires
- 2) La détermination des besoins prioritaires
- 3) La détermination des actions en réponse au besoin
- 4) La détermination des actions manquantes

Détermination des thématiques prioritaires

Le comité de pilotage s'est penché sur la question des thématiques qui devaient être prioritaires. Initialement, le comité avait prévu de retenir les trois thématiques les plus populaires, ce qui était cohérent avec le fait que les répondants devaient signifier leurs trois préférences. Cependant, à la lumière des résultats, le comité a décidé de retenir aussi la thématique du loisir comme étant prioritaire, car elle est tout près de la 3^e position (15 points d'écart) et loin des thématiques suivantes (plus de 48 points d'écart). Les thématiques prioritaires retenues sont donc :

- La santé et les services sociaux
- L'habitat et le milieu de vie
- La sécurité
- Les loisirs

Détermination des besoins prioritaires

En cohérence avec l'orientation de priorisation des thématiques, le comité n'a retenu comme prioritaires que les besoins associés aux quatre thématiques précédentes. Par ailleurs, comme de multiples idées ont été proposées par les répondants, pour faire émerger les besoins prioritaires, les idées ont été reclassées par catégorie. La ou les catégories qui recueillaient le plus de mentions ont été considérées comme prioritaires. Notons que, comme le classement a été fait de manière arbitraire, un classement différent aurait pu donner des résultats différents.

Voici, pour chaque thématique, les besoins prioritaires cernés par le comité :

Santé

- Accès à des services de santé à proximité
- Accès à plus de soins à domicile

Habitat et milieu de vie

- Accès à des services pour de menus travaux (gazon, déneigement, réparations, etc.)
- Accès à d'autres types d'habitation (logement, condo, duplex, bigénération, etc.)

Sécurité

- Présence policière accrue
- Meilleur contrôle de la vitesse des automobiles

Loisirs

- Accès à une piscine
- Plus grande offre de loisirs, sports et culture, adaptée pour les personnes âgées
- Plus d'infrastructures pour le pickleball
- Offrir une tarification abordable pour les personnes âgées

Par ailleurs, la liste complète des propositions se retrouve à l'Annexe 2 du présent rapport. Le comité recommande que cette liste reste vivante à l'esprit de la Municipalité, car elle témoigne dans le détail des différents besoins exprimés par les répondants.

Détermination des actions en réponse aux besoins

Après avoir déterminé les thématiques prioritaires et leurs besoins associés, le comité s'est penché sur la question de la réponse à ces besoins. En d'autres mots, quelles actions pourraient satisfaire les besoins exprimés? Pour chaque besoin, le comité a tout d'abord déterminé s'il s'agissait d'une responsabilité municipale ou non. Par la suite, il s'est assuré que l'expression du besoin n'en cachait pas un autre. Dans un tel cas, le comité a également proposé des actions en réponse aux besoins sous-jacents, plutôt que seulement en réponse directe au besoin exprimé.

Voici pour chaque besoin, les actions proposées par le comité. Si un besoin est suivi d'un astérisque (*), cela signifie qu'il ne s'agit pas d'une responsabilité municipale. Par conséquent, l'action proposée se situe davantage dans un rôle de soutien que de promoteur :

Besoin	Action proposée
Accès à des services de santé de proximité*	Porter les enjeux auprès du CIUSSSCN et du ministère de la Santé (p. ex. absence de services, absence de données par municipalité, etc.)
Accès à plus de soins à domicile*	Communiquer au public les ressources disponibles actuellement
Accès à des services pour les menus travaux*	Faire la promotion des services du CAB du Contrefort et du Service d'aide à domicile de Québec, notamment à propos du projet sur les menus travaux

Besoin	Action proposée
Accès à d'autres types d'habitations	Mandater le Comité consultatif en urbanisme pour établir la planification d'une offre d'habitations adaptées aux besoins des personnes âgées, en considérant notamment la proximité des services
	Adapter le cadre réglementaire en fonction de l'étude
Plus de présence policière Meilleur contrôle de la vitesse des automobiles	<p>Pour ce besoin, le comité a jugé qu'un enjeu caché était présent, soit celui de faire des déplacements actifs de manière sécuritaire. Trois actions ont donc été cernées :</p> <p>Améliorer prioritairement la circulation sur le chemin du Tour-du-Lac, le boulevard du Lac et le chemin des Lacs.</p> <p>Pour le reste de la Municipalité, documenter les secteurs à risque, élaborer un plan d'intervention et déployer les mesures après avoir réalisé les interventions sur les routes prioritaires (ci-dessus).</p> <p>Établir une rencontre annuelle entre les représentants de la communauté âgée lac-beauportoise et les représentants de la Sûreté du Québec.</p>
Accès à une piscine	Poursuivre l'évolution de la démarche pour l'implantation d'infrastructures sportives intérieures — dont la piscine.
	En l'absence d'une piscine, négocier avec une ville voisine la même accessibilité aux activités aquatiques que celle offerte à ses résidents.
Plus grande offre de loisirs, sports et culture, adaptée pour les personnes âgées	Valider l'intérêt pour les activités proposées dans la consultation
	Adapter la programmation en fonction des activités validées
Offrir une tarification plus abordable pour les personnes âgées (loisirs, sports, culture)	Offrir une tarification dynamique pour les personnes âgées
Plus d'infrastructures pour le pickleball	Améliorer la disponibilité des plateaux pour la pratique du pickleball

Détermination des actions manquantes

Après avoir évalué les suggestions des répondants, le comité s'est demandé si certaines actions pouvaient être manquantes. Après réflexion et dans le but de mieux répondre à certains objectifs, le comité a cerné les actions suivantes :

- 1) Dans le but de s'assurer de bien atteindre l'objectif « Ancrer le réflexe aînés », le comité propose les actions suivantes :
 - Former tout le personnel municipal à la réalité des personnes âgées
 - Former tous les élus à la réalité des personnes âgées
 - Instaurer un processus administratif pour avoir un « réflexe aînés » dans les projets
 - Intégrer une « clause aînée » dans les documents remis aux membres du Conseil municipal en vue du Comité plénier administratif du Conseil
 - Intégrer un volet aîné dans la formation des nouveaux employés

- 2) Dans le but de s'assurer de bien atteindre l'objectif « Reconnaître l'apport des personnes âgées dans la communauté », le comité propose l'action suivante :
 - Célébrer chaque année la Journée internationale des aînés (1^{er} octobre) et la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées (15 juin)

- 3) Par sa connaissance du milieu, le comité a jugé important d'ajouter les actions suivantes, car il juge que ces besoins sont présents, mais qu'ils n'ont pas été nécessairement exprimés :
 - Évaluer l'intérêt à l'égard de l'utilisation d'un emplacement actuel pour offrir un espace intérieur dédié aux activités des personnes âgées (p. ex. rencontres, activités intergénérationnelles, etc.) et déterminer la faisabilité d'un tel projet
 - Évaluer la possibilité d'offrir le programme « Lire et faire lire »
 - Pour toute nouvelle construction de logements ou de résidences pour les personnes âgées, s'assurer qu'elles se retrouvent à proximité des services

Conclusion

La consultation effectuée auprès des personnes âgées de la Municipalité a permis de dégager certains constats quant aux besoins de ces résidents, ainsi que les actions pouvant y être rattachées.

D'abord, les milieux physiques et sociaux constituent des facteurs déterminants quant à la possibilité pour ces personnes de demeurer en santé, indépendantes et autonomes à mesure qu'elles vieillissent. Des éléments liés à l'habitation, à la santé et à l'autonomie, aux services de proximité et aux loisirs, y compris l'établissement d'un lieu de regroupement, constituent des préoccupations auxquelles il nous faudra répondre.

Globalement, nous constatons qu'il nous faut favoriser et promouvoir l'intégration de principes favorables aux personnes âgées à l'ensemble des politiques publiques de la Municipalité et dans la planification de ses interventions. Ainsi, une telle intégration de la perspective du vieillissement dans la planification urbaine et sociale pour répondre aux besoins changeants et au bien-être global des personnes âgées peut devenir la clé d'un mieux vivre ensemble.

En raison de l'intérêt exprimé par nos concitoyennes et concitoyens de pouvoir demeurer dans notre Municipalité et de continuer de participer à la vie communautaire de manière active, cette attention que leur portera la Municipalité est une réponse primordiale à la volonté exprimée.

Il est intéressant de noter que l'expression citoyenne s'est manifestée sur tous les volets abordés. Il est donc important que la Municipalité adopte une attitude proactive afin d'engager et de maintenir le dialogue nécessaire avec ce groupe de personnes, car d'autres besoins, non exprimés ou latents, pourraient être présents.

Dans ses propositions, le Comité s'est situé à la convergence de deux facteurs : la demande exprimée par les personnes âgées et la capacité de la Municipalité d'y répondre, notamment sur le plan financier. Ainsi, les pistes proposées sont soit peu coûteuses — telle qu'une planification urbanistique permettant d'aménager un centre où se retrouvent habitations et services de proximité tout en favorisant le transport actif — soit demandent simplement d'ajouter explicitement un volet âgé aux initiatives existantes — comme ce pourrait être le cas avec la création d'un Carrefour des générations à partir de la Maison des jeunes ou le projet de centre sportif qui inclura la construction d'une piscine municipale.

Lac-Beauport est reconnue comme une Municipalité caractérisée par ses activités de plein air et sportives axées sur le bien-être et la santé. Nos personnes âgées souhaitent que cette caractéristique s'applique aussi dans les réponses qui seront apportées à leurs besoins, car leur santé, leur autonomie et leur bien-être sont les axes principaux des éléments que cette enquête a permis de mettre à jour.

Ce rapport constitue une source d'information très riche sur la place qu'occupent les personnes âgées dans notre communauté et sur leurs attentes envers notre Municipalité. Il constitue une amorce pour des échanges fructueux et il devrait rester vivant lors de la prise de décision municipale.

ANNEXE 1 : Détail du sondage



Nouvelle politique sur les personnes âgées : votre avis est important

PRIÈRE DE RÉPONDRE D'ICI SEPT (7) JOURS

La Municipalité de Lac-Beauport a récemment décidé de se doter d'une politique sur les personnes âgées et d'un plan d'action précis pour faire de la municipalité une *Municipalité amie des aînés (MADA)*. Nous avons besoin de vous pour établir cette politique.

Tout comme près de 1000 autres municipalités au Québec et de milliers d'autres municipalités dans le monde, le conseil municipal de Lac-Beauport souhaite ainsi :

- mettre un frein à l'âgisme;
- adapter les politiques et les services municipaux à ce segment de la population;
- agir de façon globale et intégrée;
- favoriser la participation des aînés;
- s'appuyer sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté.



Pour arriver à cette fin et pour satisfaire les besoins réels des aînés de notre milieu, nous vous invitons, au verso, à nous faire part de vos préoccupations et de vos suggestions sur ce que **la Municipalité pourrait faire pour mieux répondre aux besoins des aînés de notre municipalité**.

Veuillez noter que seules les personnes de **60 ans et plus** sont appelées à répondre à cette consultation, mais elles peuvent se faire aider par des proches ou des amis au besoin.

Trois façons simples de participer

- Remplissez ce questionnaire en ligne à <https://lac-beauport.quebec/actualites/> ou via ce code QR.



ou

- Numérisez-le et envoyez-le à loisirs@lacbeauport.net

ou

- Remettez-le en personne à la bibliothèque municipale (50, chemin du Village, Lac-Beauport) ou à la mairie (165, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Beauport).

Pour information,
communiquez avec
Madame Claudie N-Mailloux
Municipalité de Lac-Beauport
Tél. : 418 849-7141, poste 285
loisirs@lacbeauport.net



Donnez-nous votre opinion

1. Parmi les neuf aspects suivants, veuillez indiquer vos trois priorités, de 1 (la plus importante) à 3 :

- **Sécurité** (police, incendie, sentiment de sécurité, etc.) _____
- **Espaces extérieurs et bâtiments** (urbanisme, parcs, bâtiments publics, etc.) _____
- **Habitat et milieu de vie** (entretien des maisons et des terrains, services de proximité, etc.) _____
- **Transport et mobilité** (transport collectif, actif, individuel, etc.) _____
- **Participation sociale** (bénévolat, engagement citoyen, implication, etc.) _____
- **Loisirs** (sport, activités, culture, etc.) _____
- **Respect et inclusion sociale** (âgisme, discrimination, inégalités sociales, solitude, etc.) _____
- **Communication et information** (pertinence, lisibilité, fréquence, accessibilité, etc.) _____
- **Santé et services sociaux**
(soutien à domicile, proches aidants, services communautaires, limitations physiques, etc.) _____

2. Selon vous, et pour chacune de vos priorités, quelles mesures pourraient être prises par la Municipalité de Lac-Beauport pour améliorer le sort des aînés d'ici ?

1^{re} PRIORITÉ

2^e PRIORITÉ

3^e PRIORITÉ

3. Décrivez ici la personne aînée que vous êtes ou pour laquelle vous répondez :

A) **Âge** 60 à 69 ans 70 à 79 ans 80 à 89 ans 90 ans et +

B) **Sexe/Genre** Homme Femme Autre Je préfère ne pas répondre

C) **Depuis combien d'années habitez-vous à Lac-Beauport ?**
 Moins de 5 ans 5 à 10 ans 11 ans et plus

D) **Combien de personnes vivent chez vous, y compris vous-même ?** _____
Combien de personnes chez vous sont âgées de 60 ans ou plus ? _____

E) **Si vous êtes à la retraite, depuis combien d'années l'êtes-vous ?**
 Moins de 5 ans 5 à 10 ans 11 ans et plus

F) **Êtes-vous capable d'utiliser Internet pour obtenir les services dont vous avez besoin (rendez-vous médicaux, services financiers, entretien de la maison, déplacements automobiles, etc.) ?**
 Oui Non

G) **Qu'est-ce qui vous amènerait à déménager un jour de Lac-Beauport ?**

Autres commentaires ou suggestions



Merci de votre contribution !

ANNEXE 2 : Liste des actions suggérées par les répondants

Les suggestions présentées ci-dessous représentent l'ensemble des propositions faites par les répondants. Cependant, pour des raisons de présentation, de concision et de vulgarisation, les suggestions ont été reformulées. Les suggestions ont été classées par thématique. Par ailleurs, un « x » suivi d'un chiffre indique le nombre d'occurrences de cette remarque.

Communication et information

- Communiquer autrement que par courriel ou le Web les informations municipales importantes x5
- Partager plus régulièrement l'information municipale x4
- Créer une section aînée sur le site Web de la Municipalité x2
- Faciliter les processus d'inscription aux activités sur le Web x2
- Sonder plus souvent les citoyens sur leurs besoins x2
- Pouvoir payer autrement que par Internet x2
- Recevoir avec plus d'ouverture et de respect les communications des citoyens x2
- Avoir un guichet unique à la Municipalité
- Partager plus d'informations sur les délais de réaction en cas d'incendie
- Développer l'approche Web
- Créer une carte des ressources disponibles à Lac-Beauport
- Mettre en place un comité permanent de citoyens pour cibler les besoins à répondre
- Envoyer un accusé-réception lorsque les gens communiquent avec la Municipalité
- Mieux communiquer les informations relatives aux séances du conseil municipal
- Informer les citoyens sur la disponibilité et l'accès aux défibrillateurs cardiaques
- Inclure la politique sur l'accessibilité des personnes handicapées dans la politique des personnes aînées
- Mieux communiquer durant les situations d'urgence
- Communiquer la présente politique lorsqu'elle sera adoptée
- Optimiser l'utilisation de la plateforme Voilà
- Installer une affiche pour indiquer l'entrée dans le village
- Ne pas créer de direction des personnes aînées à la Municipalité
- Rendre plus proactif le conseil municipal
- Rendre disponible une personne-ressource pour l'aide à la correspondance et aux documents

Respect et inclusion sociale

- Créer un réseau d'entraide x2
- Faire la promotion de la contribution des personnes aînées dans la communauté x2
- Embaucher localement plus de personnes aînées x1
- Créer un regroupement pour les personnes aînées seules
- Favoriser le partage de l'expertise des personnes aînées dans la communauté
- Contrer l'âgisme par une campagne de promotion avec des affiches dans les espaces publics

Participation sociale

- Faire connaître les besoins de bénévoles x6
- Faire la promotion de l'engagement citoyen x4
- Favoriser un engagement citoyen des personnes retraitées qui ont du temps pour des projets concrets

Espaces extérieurs et bâtiments

- Faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite (rampe, porte automatique), notamment à la bibliothèque x7
- Avoir accès aux différentes installations telles que les sentiers pédestres, le club nautique
- Vendre les sentiers du Moulin pour dégager un coussin pour les contribuables
- Rendre accessible de jour la Maison des jeunes comme lieu de rassemblement pour les personnes âgées
- Aménager correctement le parc du Brûlé pour en faire un lieu de rencontres familiales
- Dédier un espace de rencontre intérieur pour les personnes âgées
- Créer des espaces de rencontre en nature
- Garder les espaces publics propres
- Optimiser l'utilisation des espaces publics
- Ajouter des parcs (p. ex. le quartier Exalt, etc.)
- Mieux entretenir les espaces publics

Santé et services sociaux

- Faciliter l'accès à des soins de santé à domicile x11
- Ouvrir une clinique médicale x5
- Créer un bottin des ressources x4
- Créer des aide-mémoires pour les personnes âgées (numéros et ressources importantes) x4
- Avoir un service de popote roulante x2
- Faciliter l'accès au système de santé x2
- Avoir un bureau local pour rencontrer des infirmières et les soins de santé de base (prise de sang, etc.) x2
- Créer une liste de ressources fiables avec tarifs plafonnés pour les menus travaux à domicile x2
- Avoir un service d'appels d'amitié pour les personnes âgées qui vivent seules x2
- Susciter l'établissement de médecins x2
- Diminuer les délais d'attente
- Créer un service de soutien aux proches aidants
- Offrir des subventions pour l'entretien de la maison
- Avoir un suivi personnalisé par un médecin ou une super infirmière après les rendez-vous

Transport et mobilité

- Améliorer le transport en commun vers Québec, plus d'heures et d'arrêts, meilleure connexion x10
- Mettre en place un système de transport bénévole x4
- Faire un espace délimité pour les piétons sur le Chemin du Brûlé x2
- Rendre gratuit le transport collectif x2
- Construire un trottoir tout le tour du lac x2
- Améliorer le service de taxis x2
- Faire la promotion du service de transport en commun x2
- Aménager une piste cyclable sur le boulevard du Lac
- Réparer les trottoirs
- Élaguer les arbres qui empiètent sur les trottoirs
- Aménager un trottoir sur le Boulevard du Lac dans le territoire de la Municipalité
- Améliorer la sécurité piétonnière sur le Boulevard du Lac
- Améliorer les aménagements pour la marche et la mobilité active
- Poursuivre l'agrandissement du réseau de trottoirs
- Créer un service de taxi-bus qui va du domicile au lieu du rendez-vous
- Avoir plus de places sécuritaires pour stationner les vélos
- Créer un service de navette vers les services de proximité
- Entretien des passages piétonniers entre les rues
- Faire plus de sentiers urbains
- Aménager une piste cyclable sécuritaire qui rejoindrait les grands réseaux avoisinants
- Construire un couloir dédié aux vélos tout le tour du lac
- Demander au MTQ d'avoir un tramway jusqu'au terminus du zoo
- Créer un système de covoiturage pour les personnes à mobilité réduite
- Avoir un bottin des ressources en transport
- Aménager un espace piéton entre le Relais, la caisse pop et le Irving

Loisirs

- Construire une piscine x18
- Offrir des installations de loisirs comme le pickleball x11
- Offrir plus d'activités de loisirs, sportives et culturelles pour les personnes âgées x9
- Rendre plus abordable le coût des loisirs x8
- Construire un centre communautaire qui regrouperait des gymnases, un centre d'entraînement, une piscine et des salles multifonctionnelles x5
- Aménager des sentiers plus plats en nature pour cyclistes et marcheurs x5
- Offrir plus d'activités de jour x3
- Aménager et maintenir des sentiers en forêt x2
- Offrir des cours de marche nordique, un club de marche, un club de kayak et des cours de natation en eau libre adaptés aux personnes âgées x2
- Améliorer l'accès au club nautique surtout au printemps et tard à l'automne x2
- Offrir des activités de socialisation pour les personnes âgées (p. ex. cuisine, chant, arts, club de lecture) x2
- Offrir des activités intergénérationnelles x2
- Construire des terrains de tennis
- Construire une patinoire couverte
- Permettre l'accès à des loisirs et sports d'intérieur à l'année
- Augmenter l'offre de loisirs et de sports de soir
- Favoriser des tarifs préférentiels au Relais et aux sentiers du Moulin
- Organiser des marchés et des cafés à Cité Joie pour les personnes handicapées
- Entretien des sentiers de ski de fond aussi bien que ceux de vélo de montagne
- Offrir plus d'activités *vintage*
- Organiser des activités sociales pour des personnes âgées au club nautique
- Offrir des cours de yoga
- Offrir des cours de Pilates pour des personnes âgées
- Offrir des activités de parrainage pour contrer l'isolement
- Offrir des activités pour retarder la perte d'autonomie (p. ex. gym cerveau)
- Subventionner le Club de l'âge d'or et le Club de pétanque
- Offrir des activités en ligne (p. ex. club de lecture)
- Permettre l'emprunt de livres numériques à la bibliothèque

Sécurité

- Faire passer plus souvent la SQ dans les rues x14
- Mieux contrôler la vitesse des autos et des camions x8
- Surveiller les vélos qui ne respectent pas le code de la sécurité routière x3
- Examiner la possibilité de doter la Municipalité d'un système de premiers répondants x2
- Mieux marquer les zones de circulation sur le Chemin du Tour du Lac x2
- Retirer les dos d'âne du Chemin du Tour du Lac x2
- Mieux déneiger les routes l'hiver ou mettre plus d'abrasif x2
- Surveiller les vélos qui passent près des piétons
- Offrir un service téléphonique de police courtois
- Installer des caméras pour contrôler la vitesse
- Rendre le réseau électrique plus fiable
- S'assurer de la conformité du plan de protection des incendies
- Mettre des bollards et des dos d'âne tout le tour du Chemin du Tour du lac
- Développer les relations entre les policiers, les pompiers et les citoyens
- Créer un registre des personnes âgées vulnérables
- Offrir un guide sur Voilà sur ce que doit faire une personne en cas de situation de danger ou d'urgence
- Lutter contre la drogue
- Sensibiliser les ados à avoir de bons comportements par des ateliers policiers
- Assurer une patrouille de sécurité
- Améliorer la rapidité de réponse de la SQ lors d'une situation urgente

Habitat et milieu de vie

- Créer une coopérative, une entreprise ou un service bénévole d'aide à domicile (déneigement, transport, poubelles, etc.) x48
- Permettre la construction de logements pour des personnes âgées x7
- Permettre la construction de maisons bigénération x6
- Permettre la construction de duplex
- Permettre la construction de minimaisons
- Inciter plus d'entreprises de proximité à venir s'installer x7
- Diminuer les taxes municipales x7
- Protéger les espaces verts et les sentiers en forêt x4
- Protéger la qualité de l'eau du lac x3
- Mieux contrôler la nuisance sonore due aux bateaux, véhicules automobiles, motos et scooters x3
- Donner un crédit de taxes en fonction du nombre d'années que les résidents sont propriétaires x2
- Avoir des condos disponibles x2
- Limiter le développement domiciliaire x2
- Mieux entretenir les fossés après la fonte des neiges et à l'année x2
- Accroître le respect des règlements x2
- Revoir la taxation en double mal adaptée pour les maisons bigénérations
- Contrôler la coupe d'arbres et protéger l'environnement au moyen du plan d'urbanisme
- Diminuer le coût des terrains
- Éviter de souffler la neige sur les terrains
- Faire respecter la réglementation sur les chiens
- Inciter de nouveaux déneigeurs à offrir leurs services et enlever le cartel local
- Assurer une meilleure réglementation des maisons à l'abandon
- Interdire les produits chimiques sur les gazons
- Fournir des sacs violets pour le compost à inclure dans les bacs bruns
- Implanter un programme de don et de plantation d'arbres
- Fermer les canaux d'irrigation du secteur du mont Cervin
- Vaporiser contre les moustiques
- Faire un référendum sur l'utilisation des bateaux à moteur